



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-10-20-1**

Envoyé en préfecture le 21/10/2026

Reçu en préfecture le 21/10/2026

Publié le

ID : 064-216404699-20261020-1_20_10_2026-CC



Nombre de conseillers :

En exercice: 11

Présents: 07

Votants: 09

Date de convocation : 02/10/2026

Date d'affichage : 02/10/2026

L'An Deux mille vingt-six et le vingt du mois d'octobre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, Maire.

PRESENTS: DELCEY Annie, COURATTE Andrée, PONTOIS Hélène, PONTOIS Brigitte, TUQUET Eric, AYSE Patrick, CAZET Michel

ABSENTS ayant donné pouvoir : Mme CAZET Joëlle a donné pouvoir à Mr CAZET Michel et Mme CARVALHO Alicia a donné pouvoir à Mr TUQUET Eric

ABSENTS NON EXCUSES: LEGRAND Jordan, LEGRAND Stéphane

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Hélène PONTOIS

ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX KADEOS

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite offrir, à chaque agent de la Commune des chèques cadeaux Kadéos pour Noël.

Le Maire propose un montant de 200 euros par agent pour l'année 2026. Les agents concernés par cette attribution sont les fonctionnaires titulaires soit 1 personne.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire concernant le versement au titre de l'année 2026 de chèques cadeaux d'un montant de 200 € pour l'agent concerné.

PRÉCISE que ce montant sera mandaté sur l'article Fêtes et cérémonies (6232).

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Michel CAZET.

